

# **Cahiers du CRISES**

**Collection « Études de cas d'entreprises d'économie sociale »**

No ES0007

**Coopération Nord/Sud et économie sociale :  
l'expérience de l'ONG Développement et Paix  
(1967-1999)**

par Solange van Kemenade et Louis Favreau

Copublication du CRISES et du CRDC

Novembre 2000

Note sur les auteurs :

Solange van Kemenade est anthropologue et détient un doctorat en sociologie. Elle est chercheure associée à la CRDC, chargée de recherche au projet ARUC Économie sociale et chargée de cours à l'Université du Québec à Hull. Elle est aussi secrétaire de rédaction de la Revue *Économie et Solidarités*. Louis Favreau, sociologue et travailleur social, est professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Il est aussi coordonnateur de la CRDC et membre du Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS), aussi de l'UQAH. Il est chercheur et responsable du volet Économie sociale du CRISES ainsi que rédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités* (CIRIEC-Canada).

## TABLE DES MATIÈRES

1. Les grands défis sociaux de développement de la planète aujourd'hui .....	2
2. De la décolonisation à la mondialisation néolibérale : itinéraire d'un débat sur le développement .....	3
3. Le renouvellement de la notion de développement aujourd'hui. ....	9
4. Le premier développement : chaînon manquant.....	14
5. Premier développement, second développement et économie sociale .....	15
6. La contribution des ONGD en économie sociale et dans le développement des communautés locales .....	19
7. La contribution québécoise.....	29

## LISTE DES TABLEAUX ET ANNEXES

Tableau 1 : STEP (Stratégies et techniques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté) : la présence de l'économie sociale au Bureau international du travail.....	18
Tableau 2 : Typologie des interventions de la coopération Nord-Sud.....	20
Tableau 3 : Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).....	27
Tableau 4 : Un fonds de solidarité au Sénégal.....	29
Tableau 5 : Développement international Desjardins : le soutien au développement de réseaux d'épargne et de crédit dans le Sud .....	30
Annexe 1 : Un créneau porteur : le commerce équitable.....	37
Annexe 2: L'ONG Équiterre : le commerce équitable au Québec.....	39
Annexe 3 : Le « Frigovert » de Greenpeace.....	41

Annexe 4 : La Société d'investissement et de développement international (SIDI) : la mobilisation de l'épargne du Nord pour créer des entreprises au Sud.....42

*L'économie sociale est la plupart du temps traitée sous l'angle de sa contribution à la construction d'un nouveau modèle de société et de développement. Mais, si pour les pays du Nord, parler de développement et de modèle de développement est une affaire généralement entendue<sup>1</sup>, en revanche, pour les pays du Sud, la notion de développement fait depuis 40 ans l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même. **Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec du communisme et son effondrement et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », que reste-il ?** Le concept de développement est mis à mal, ramené même par certains à une simple croyance occidentale, qui plus est, dépassé (Rist, 1996). Face à ce relativisme culturel poussé à sa limite, il convient de fournir un certain éclairage historique sur la notion et sur sa pertinence encore aujourd'hui. Simultanément à cette interrogation sur la notion de développement, il faut poser la question suivante : *L'économie sociale est-elle partie prenante aujourd'hui des stratégies de développement des sociétés du Sud ? L'économie sociale fait-elle partie de la nouvelle dynamique de coopération internationale décentralisée qui inspire désormais de nombreux projets (Monde Diplomatique de juillet 2000) ? Itinéraire d'une notion sortie de son éclipse de plusieurs décennies et de son croisement avec l'itinéraire tumultueux de la notion de développement du « tiers monde ».**

---

1 À savoir que ce sont des sociétés démocratiques, industrialisées, urbanisées, ayant une économie de marché forte, une certaine capacité concurrentielle au plan international et disposant d'un régime de protection sociale par l'intermédiaire d'un État-providence. Dit autrement : 1) un modèle fordiste d'organisation du travail à l'intérieur des entreprises et de division du travail entre les entreprises ; 2) un régime d'accumulation avec des conditions de production relativement institutionnalisées (règles de productivité du travail, conventions collectives...) et des conditions d'usage social de la production (consommation des ménages, investissements privés, dépenses publiques...) ; 3) un mode de régulation marqué par l'intervention de l'État (règles de marché, législation sociale...). Voir à ce propos Lipietz (1989) et Bélanger et Lévesque (1991). Ce modèle est-il en crise ? On pourrait le croire mais c'est une autre question. Retenons pour l'instant qu'il a fonctionné avec une certaine réussite pendant près de 30 ans dans de nombreux pays du Nord (1945-1975) et a été utilisé comme pôle de référence dans les débats sur le développement au Sud.

## **1. Les grands défis sociaux de développement de la planète aujourd'hui**

En raccourci, le problème social numéro un à l'échelle de la planète peut aujourd'hui s'exprimer, de la façon suivante : il y a d'un côté 500 millions de riches et de l'autre, 5 milliards de pauvres. Cet immense problème s'est traduit pendant les deux dernières décennies de mondialisation néolibérale par une montée de l'exclusion et de la précarité et une montée en force de l'économie informelle dans les pays du Sud (ILO, 1998 ; Lautier, 1994). Pour les dirigeants, artisans et militants de l'économie sociale au Sud et pour les porteurs de projets d'une coopération décentralisée des pays du Nord, la question est alors de savoir si l'économie informelle peut être le creuset d'une économie sociale et solidaire dans le contexte où l'un des enjeux majeurs est celui de la **mutation de l'emploi, du travail et de la protection sociale** ?

Toujours en raccourci, on peut affirmer qu'un second problème a vu le jour de façon beaucoup plus explicite : la planète est jugée littéralement en état de survie, écologiquement parlant. Ce qui amène de nombreux mouvements et de grandes organisations internationales (ONGD, grandes conférences internationales de l'ONU...) à remettre en question de façon radicale notre mode de production et de consommation. La question qui se pose alors aux organisations et entreprises d'économie sociale : cette dernière peut-elle contribuer efficacement à faire face à cet autre enjeu majeur de notre planète, celui de la **maîtrise de l'environnement**.

Finalement, dans la dernière décennie, un troisième enjeu est devenu plus visible sur la scène publique internationale : la mondialisation néolibérale a favorisé un tel débridement de la finance que les séquelles au Sud n'ont fait qu'amplifier : krash boursier au Mexique en 1994, dans les pays de l'Est en 1997, en Asie et au Brésil en 1998. Bref, un troisième défi majeur doit être relevé, celui de la **maîtrise de l'économie mondialisée**.

De grandes évolutions marquent donc nos sociétés contemporaines. La mondialisation néolibérale de l'économie génère de nouvelles formes d'exclusion au Nord comme au Sud et rétrécit les marges de manœuvre des États. Dans ce contexte, les sociétés et les mouvements sociaux qui les accompagnent sont entrés dans une phase de mutation et, à leur tour, ces derniers ont généré de nouvelles formes d'économie sociale, comme lors de toutes les grandes périodes de transformation des sociétés et de leur économie. C'est ce que nous avons développé dans un cahier antérieur (Favreau, 1996). Plus largement,

nos travaux de recherche en réseau ont permis de révéler une vitalité nouvelle de l'associatif au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998) et une vitalité de l'associatif au Sud (Favreau, 2000 ; Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999 ; Favreau, 1998). Car, si d'un côté, les grandes tendances de la période ont trait à la pauvreté, à l'environnement et à la mondialisation néolibérale, de l'autre on assiste à l'émergence de **contre-tendances**. De nouvelles gouvernances locales, de nouvelles politiques publiques mondialisées pour reprendre le contrôle de cette finance volatile au plan international comme la taxe Tobin, de nouvelles formes d'échange comme le commerce équitable<sup>2</sup> prennent forme.

Pendant les deux dernières décennies, les choses ont donc passablement bougé du côté de l'économie sociale dans les pays du Nord où elle a connu un renouveau sans précédent pendant que dans les pays du Sud, on assistait à la résurgence de sociétés civiles (Fall et Diouf, 2000). Partout dans le monde, des initiatives de toutes sortes (coopératives, associatives, mutualistes) ont pris forme créant ainsi un **espace inédit d'innovation libéré par la crise**. L'économie sociale est, à plusieurs titres, engagée implicitement ou explicitement dans les réponses aux problèmes soulevés par cette dynamique planétaire.

## **2. De la décolonisation à la mondialisation néolibérale : itinéraire d'un débat sur le développement**

En 40 ans d'histoire liée au développement des pays du Sud (1960-2000), nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à une mondialisation néolibérale. Ce début de basculement du monde, pour reprendre l'expression de Michel Beaud (2000 : 348-408), **n'a-t-il provoqué que du désenchantement** ? À cet effet, il apparaît utile, avant d'analyser le rôle des organisations et des entreprises d'économie sociale dans le Sud, de reconstituer l'itinéraire de ces 40 ans autour de la notion de développement<sup>3</sup>.

---

2 Voir en annexe quelques informations de base sur le commerce équitable et sur le principal groupe porteur de ce type d'initiatives au Québec, l'ONG Équiterre.

3 On se référera à mon cahier publié à la CRDC : *L'économie sociale mise en perspective : renouvellement au Nord et émergence au Sud* (1996) et à l'article d'Éric Bidet : « Économie sociale : éclairage sur un concept méconnu » dans le numéro de la Revue *Économie et solidarités* (vol. 31, #2, 2000) pour la reconstitution de l'itinéraire de la notion d'économie sociale depuis plus d'un siècle.

Dans les ONGD et dans le monde des animateurs de l'économie sociale/solidaire et la coopération internationale « alternative », deux thèses ont fait leurs marques dans les années 1960-1970 :

1) l'analyse libérale du sous-développement considéré comme retard, analyse associée notamment aux travaux de l'américain Walt W. Rostow (1970). Cette analyse a servi de repoussoir pour les uns, soit les ONGD et certaines agences liées à l'Organisation des Nations unies, mais de référence pour les autres, soit la coopération étatique bilatérale ou multilatérale, notamment celle des États-Unis.

2) l'analyse marxiste du sous-développement considéré comme blocage. Cette analyse a servi de référence aux ONGD « tiers-mondistes » et aux dirigeants de plusieurs pays du Sud attirés par le modèle des pays de l'Est et de la Chine et aux dirigeants de certaines organisations internationales.

Contrairement à l'opinion souvent répandue, les théories du développement ne circulent pas uniquement ni même surtout dans les milieux académiques. Au contraire, pendant ces deux décennies, elles seront très présentes dans toutes les sphères des organisations internationales : ONG, agences de l'ONU, organisations internationales à vocation sociale tels l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD et les organisations économiques internationales tels que le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu l'OMC).

### **Le modèle libéral de développement pour le Sud.**

Dans le premier cas, l'analyse libérale de Rostow décrit le développement économique comme un processus composé d'une succession d'étapes devant être suivies plus ou moins par tous les pays sur la base de l'expérience des pays du Nord. Seul le moment du décollage diffère (Teulon, 1999) :

1) le développement suppose d'abord une remise en question de la société traditionnelle, de son organisation sociale rigide et de sa production limitée à une simple économie de subsistance.

2) le développement exige une préparation pour pouvoir opérer son décollage : d'abord une agriculture capable de dégager des surplus puis, un État actif pour mener à bien certaines interventions favorisant l'émergence d'entrepreneurs.

3) le décollage du développement passe par l'identification et la promotion de secteurs moteurs disposant d'un niveau d'investissements qui leur correspondent, secteurs promus à la condition que soient levés les obstacles socio-politiques nuisant à leur pénétration.

4) une industrialisation de l'agriculture qui permet la libération d'une main-d'œuvre agricole laquelle, à son tour, peut ainsi être mise à profit pour favoriser une industrialisation plus diversifiée ;

5) la mise en place d'une économie de consommation de masse : émergence d'un secteur tertiaire privé et diffusion de biens de consommation durables (appareils ménagers, automobile, etc.).

En bref, le développement se concentre et se définit à partir de **trois moteurs soit l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché**, trois moteurs qui sont prétendus être à l'origine du développement des sociétés du Nord à partir du XIXe siècle (1830-1975).

Mais ce modèle a vite été mis à mal. En premier lieu, le modèle n'a pas fonctionné dans la plupart des pays du Sud. En Amérique latine par exemple, les lignes de force du développement ont plutôt été une

**urbanisation sans industrialisation** (Bairoch, 1997), des classes politiques mettant l'État au service de leurs intérêts immédiats (les propriétaires terriens bloquant toutes les tentatives de réforme agraire), quelques pôles de croissance bien ciblés par des investisseurs du Nord favorisant plutôt un mal-développement et un endettement énorme. Bref, on paie la dette ou les intérêts de la dette et on fait du développement...dans les marges de ces sociétés.

En deuxième lieu, là où un certain développement s'est effectivement opéré (les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie du Sud-Est notamment), il a été largement démontré que ces pays avaient réussi par la forte capacité d'intervention de l'État et des choix appropriés d'insertion dans l'économie mondiale de ces mêmes États en partenariat avec les entrepreneurs privés locaux. Ce qui contredit la théorie avancée à l'effet de miser principalement sur le marché et subsidiairement sur l'État. L'industrialisation a ainsi décollé grâce à l'État au Brésil (des années 30 aux années 50), en Algérie (des années 60 et 70), en Corée du Sud (des années 60 aux années 80).

### **Le modèle « dépendantiste » de développement des pays du Sud**

Dans l'analyse marxiste du développement, les pays du Sud sont dans une situation de blocage issu de l'intervention des pays du Nord dans le Sud au temps de la colonisation et, par la suite, par une présence technologique et économique déterminante dont les entreprises multinationales ont été et sont les fers de lance. L'échange devient inégal entre les nations du Nord et les nations du Sud. Les principaux éléments du blocage sont :

1) Le colonialisme et l'impérialisme : diagnostic de pillage du tiers-monde, puis d'entretien de liens de dépendance économique après les indépendances politiques ;

2) Échange inégal : on assiste à la détérioration des termes de l'échange de services et de marchandises ;

3) Crise de l'endettement des États du Sud envers les institutions bancaires du Nord : la crise draine également vers le Nord les flux financiers car le paiement des intérêts et des charges (le capital) de la dette extérieure des pays du Sud remonte vers le Nord.

4) Blocage du développement par les nouvelles couches dirigeantes du Sud : les grands propriétaires terriens, les appareils militaires rentiers ou les bourgeoisies « compradores » (« achetées » par des intérêts étrangers) s'enrichissent au détriment de leur société et placent leur argent dans les pays du Nord.

Amin (1970) et Emmanuel (1969) pour l'Afrique, Cardoso et Faletto (1978) pour l'Amérique latine avancent donc une théorie de la dépendance des pays de la périphérie (Sud) à l'égard des pays du centre (Nord), dépendance tout à la fois commerciale, technologique et financière. Le sous-développement est identifié comme le résultat d'un environnement international systématiquement défavorable lié à une domination du Nord sur le Sud qui insère dans l'économie mondiale mais selon une division internationale où le Sud est toujours perdant. Conclusion : ne comptons que sur nos propres moyens c'est-à-dire misons pour notre développement sur : 1) l'accumulation de capital à partir d'un surplus agricole ; 2) l'utilisation de ce surplus pour l'industrialisation ; 3) la planification par l'État des activités économiques stratégiques pour coordonner l'ensemble des secteurs ; 4) le soutien de l'aide étrangère lorsqu'elle laisse suffisamment de marge de manœuvre en tablant sur la concurrence entre les deux grands blocs.

Le problème de cette seconde analyse, c'est que le « bloc socialiste » des pays de l'Est, sur lequel plusieurs pays du Sud misaient, a implosé. Simultanément le Sud n'a plus guère eu de possibilité de constituer une grande région de la planète pouvant participer d'un même combat universel parce qu'il a lui-même éclaté<sup>4</sup>. D'autre part, cette analyse n'offrait guère de possibilités d'agir sinon en considérant que seule la révolution changerait le cours des choses. Séduisante perspective pour certains mouvements mais qui fut de courte durée. Le débat s'est assez rapidement engagé dans une autre direction à partir des années 80-90 car les grands projets des uns et des autres échouaient : les méga-projets du Nord capitaliste dans le Sud créant dépendance, inégalités fortes et endettement des pays concernés et les méga-perspectives du « bloc socialiste » ne disposant pas des moyens de leurs ambitions. Point culminant du désenchantement : l'abandon à toute fin pratique du thème du développement dans les années 90, simultanément à l'effondrement du bloc socialiste. La seule perspective qui pointe alors à l'horizon : la montée des droits de l'Homme, l'humanitaire devenant la quasi-exclusive finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitudes.

---

4 On aura compris que l'expression, le Sud, est d'ailleurs une simplification étant donné l'extrême disparité des situations avec, par exemple, d'un côté les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est et de l'autre, la moitié des pays africains exclus des échanges commerciaux internationaux.

Bref, le retard du Sud et le mimétisme occidental de la perspective libérale d'un côté, le blocage des pays du Sud par le Nord et le développement endogène de la perspective marxiste de l'autre, constitueront pendant deux décennies au moins (1960-1980) les deux référentiels de base des débats et des politiques internationales en matière de développement.

Sur le registre des politiques de développement à favoriser, la situation d'aujourd'hui ne donne raison ni à l'un ni à l'autre. Mais, en termes de diagnostic de situation, les « dépendantistes » se sont vus confirmés en bonne partie par des économistes indépendants tels Perroux, Myrdal et Hirschman, lesquels feront les constats suivants à la fin de ces décennies :

1) les paysans continuent d'être surexploités par une bourgeoisie agro-exportatrice (grands propriétaires terriens), laquelle, au plan politique, soutient pendant toutes les années 70 et une partie des années 80 les dictatures militaires pour empêcher toute réforme agraire. C'est le tout à l'exportation.

2) là où il y a développement, c'est un mal-développement car il n'encourage, dans la plupart des cas, que la mono-industrialisation.

3) on assiste à l'endettement progressif des États : les investissements de l'industrialisation nationale ne réussissent pas à générer des surplus suffisants pour payer la dette qui en découle de même que les coûts des armements en provenance de pays du Nord.

4) on assiste à des migrations massives vers les villes car les paysans vivent dans un noyau d'étranglement : la surexploitation au plan économique les confine à la pauvreté et la répression exercée à leur égard par les dictatures en place affaiblit considérablement leurs capacités de mobilisation sociale.

**Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec du communisme et son effondrement et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », que reste-il ?** Pour les uns, le désenchantement est total et le développement une notion obsolète. Ainsi, certains auteurs tombent dans le relativisme culturel en ramenant le développement à une simple croyance occidentale (Rist, 1996) tandis que d'autres tombent dans un scepticisme certes de bon aloi en considérant que le modèle occidental est une machine à exclure reposant sur la compétition généralisée mais, trop absolu en réduisant le développement à cette seule proposition (Latouche, 1991). Ces auteurs nous condamnent ainsi à l'impuissance. Il faut donc aller voir ailleurs.

### 3. Le renouvellement de la notion de développement aujourd'hui.

#### Ceux qui ont ouvert la voie : les économistes hétérodoxes des années 70-80.

Heureusement que, dans les débats sur le développement, tous ne s'étaient pas laissés enfermer dans les pesantes théories du développement illustrées précédemment. Déjà dans les années 60-70, les Henri Desroche (1976), Albert Meister (1977), Paolo Freire (1974) et Ivan Illich (1971) remettaient en question l'économisme en s'interrogeant sur le rôle des associations et des coopératives dans le développement et sur les aspects culturels de ce dernier soit l'alphabétisation, et plus généralement la scolarisation et la formation. De même, un René Dumont et un Josué de Castro s'interrogeaient sur ces aspects socio-démographiques (population, alimentation et agriculture) et donc sur la question des femmes dans le développement, sur la question de l'éducation et de la famille et également sur la question des rapports, c'est-à-dire des équilibres et des déséquilibres, entre la campagne et la ville. Du côté des économistes, des François Perroux (Perroux, 1961 et 1981), Louis-Joseph Lebret (Lebret, 1961), Hirschmann (1964 et 1980) et Myrdal (1958 et 1978) s'interrogeaient, partant des expériences les plus significatives du Sud, sur un développement économique qui soit humain. D'où l'introduction capitale dans le débat de la distinction entre **croissance**, augmentation continue de la production, et **développement** qui est l'organisation des produits, revenus et dépenses en fonction de l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population d'un pays (emploi, habitat, éducation, santé...).

Si l'industrialisation est sans aucun doute une nécessité que ni les uns ni les autres ne contestent aujourd'hui, le développement est autre chose. Il est plus que l'industrialisation et le marché, car il suppose notamment l'éducation des familles, la formation de la main-d'œuvre, une intervention forte de l'État dans l'économie, la prise en compte de l'environnement... Voyons de plus près de quoi ce courant est porteur :

1) les relations économiques entre pays du Nord et pays du Sud sont des relations hiérarchisées (Perroux parle de domination du Nord sur le Sud). Question posée à Rostow : comment envisager que la croissance puisse être favorisée dans le Sud si la participation aux échanges internationaux sont des échanges inégaux ? En outre, si les pays d'Europe au XVIIIe siècle n'étaient pas développés lorsqu'ils ont amorcé leur décollage, ils n'étaient cependant pas sous-développés ni dépendants. Les conditions de départ diffèrent donc beaucoup.

2) les structures productives trop spécialisées empêchent des liens dynamiques entre différents secteurs et provoquent de nouvelles formes de dépendance avec les pays du Nord.

3) le libre jeu du marché empêche le développement : les « pôles de croissance » perturbent les économies locales, créent des effets déstabilisateurs, d'où l'idée de faire porter les efforts en direction de « secteurs à fort effet de diffusion dans le reste de l'économie » (Rousselet, 1996 : 53) à partir d'un État interventionniste qui a une stratégie d'industrialisation par substitution des importations en misant sur la production du pays plutôt que sur la consommation de produits importés.

C'est donc Lebert, fondateur d'*Économie et Humanisme* en France, Perroux et quelques autres qui se feront les promoteurs d'un **développement solidaire** au moment où les deux blocs en présence (capitaliste et socialiste) assimilent couramment développement des sociétés et croissance économique à travers l'indice de repérage classiquement reconnu pendant des décennies comme indice déterminant, l'indice du PNB par habitant.

Dans les années 1990, ce sont des économistes du Sud qui prendront la relève pour introduire l'indice de développement humain qui, année après année depuis dix ans (1990-2000), alimente la base de calcul du *Rapport sur le développement humain* que publie le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). L'indice de développement humain est un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance (de 25 à 85 ans), le niveau d'instruction (taux d'alphabétisation et taux de scolarisation) et le niveau de revenu. Sans être complet, le croisement de ces trois facteurs de base, en faisant valoir tout à la fois des indicateurs économiques et des indicateurs sociaux, introduit une véritable petite révolution : les organisations internationales (ONG et agences de l'ONU) peuvent désormais compter sur des référents qui n'assimilent plus croissance et développement<sup>5</sup>. Cet indicateur clé introduit donc aujourd'hui à la **multidimensionnalité** du développement, ouvrant ainsi la porte à une approche autre qu'en termes de besoins dits de base pour se diriger vers d'autres repères de développement qui ne sont plus strictement économiques tels l'éducation, l'accès à l'eau, un environnement non pollué, le capital social, etc.

---

5 Voir à ce propos les travaux d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, dans *L'économie est une science morale*, Paris : La découverte (1999).

Le **développement** est donc aujourd'hui moins considéré comme le fait d'un jeu de causes à effets entre différents facteurs. Il est plutôt conçu comme un processus de mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (ou d'une région, ou d'une communauté locale) autour d'un certain nombre d'objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations. Et comme toute mobilisation, il y a des avancées et des reculs, des points forts et des faiblesses, des conflits et des coopérations insoupçonnées. Des expériences locales fortes – comme celles de Villa el Salvador au Pérou (Favreau et Fréchette, 1998 et 1999) ou Fortaleza au Brésil (Collombon et ali, 2000) pour ne nommer que celles-là - viennent confirmer la complexité et les différents registres du développement (micro, mezzo, macro) de même que la nécessité d'une prise en compte de différentes dimensions longtemps sous-estimées tels que le capital social, la gouvernance locale et la participation de la population.

### **Les nouveaux hétérodoxes et le développement**

Plutôt que de jeter la notion de développement aux orties, aujourd'hui plusieurs travaux sur la question avancent plutôt l'idée d'une **pluralité des modèles de développement** à travers le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement, développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le concept de développement est non seulement jugé encore utile mais peut encore être considéré comme un concept clé par des chercheurs du Sud comme du Nord (Bartoli, 1999 ; Lipietz, 1986 ; Sachs, 1996 et 1997). Face à la mondialisation néolibérale, ces auteurs ramènent sur l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'emploi pour tous, aux nouvelles formes de régulation sociopolitique à créer...On peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'imposent notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Le PNUD par exemple avance dans un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20 % de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs 20 % de leur aide financière à la même destination (Rapport mondial sur le développement humain, 1994 : 82-83).

Plusieurs ONG participent de cette conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas, par exemple, de *Développement et Paix* (Favreau et van Kemenade, 2000) qui dans sa planification des trois dernières années dégagait cinq grands critères pour appuyer des projets dans le Sud :

- 1) des groupes qui font la promotion de la démocratie ;
- 2) des projets qui appuient des organisations populaires ;
- 3) des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ;
- 4) des projets capables de susciter des alternatives économiques ;
- 5) des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement<sup>7</sup>.

Avec le recul, on peut conclure aujourd'hui avec plus de netteté : 1) que les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement, avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers avait commencé au XIXe siècle en Europe occidentale sans besoin de l'État et de la participation des populations ; 2) que les théories marxistes avaient raisonné et agi comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie du local et du marché (Marchant, 1991).

Dans un cas comme dans l'autre, c'est **le premier développement** qui a été ignoré voire considéré comme un obstacle au développement, le premier développement qui consiste en des systèmes locaux d'échange, bref l'économie de rez-de-chaussée (Braudel, 1985) : les marchés urbains élémentaires et les petites boutiques d'artisans, sorte de « plancher de la vie économique », lesquels forment les **indispensables ressorts** sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives de développement local et d'économie sociale au Sud comme au Nord travaillent au renforcement de ces ressorts, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur **l'économie populaire** réellement existante, d'amorcer ce premier développement. En clair, au Sud, sur le registre scientifique, il faut porter attention à ce **premier développement** (trop longtemps sous-estimé) et, sur le registre politique, affirmer **le droit** à ce premier développement (trop longtemps oublié).

### **Les organisations économiques populaires au Sud et le développement.**

---

<sup>7</sup> Nous vous référons aussi à un autre cahier de la CRDC qui illustre également bien nos propos : l'expérience de Plan Nagua, ONG de la région de Québec (Boulianne et Favreau, 2000).

Mais par où passe le premier développement ? Par des organisations économiques populaires liées à des mouvements sociaux locaux (Develtere, 1998). Ces organisations revêtent des formes diverses, mais la logique à l'œuvre est commune à toutes ces formes : quel que soit le continent, quelle que soit la culture, quelle que soit la dénomination adoptée, l'économie populaire est une mobilisation sociale locale en tant que réponse à des besoins sociaux (par rapport au rendement d'un capital), en tant que production d'un bien ou d'un service mettant activement à contribution des populations locales (ou des segments de ces populations) et une construction de nouvelles régulations sociales (gouvernances locales) <sup>8</sup>.

L'une des principales caractéristiques des organisations économiques populaires dans les pays du Sud est précisément leur grande diversité. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables car souvent directement issues de pratiques traditionnelles. Elles se situent aussi bien dans le secteur dit formel que dans le secteur dit informel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999 : 170-171).

Illustrons par quelques exemples ce que sont ces **chantiers** de l'économie populaire :

1) la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest.

2) le développement agro-alimentaire : groupements villageois en Afrique occidentale, coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans en Afrique.

3) la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché.

---

<sup>8</sup> Problématique avancée par le Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale rattaché au programme STEP du Bureau international du travail. Voir les chantiers de l'économie sociale au Sud étudiés par différents auteurs dans Defourny, Develtere et Fonteneau (1999) soit notamment le commerce équitable, la mobilisation de l'épargne et du crédit solidaire, les mutuelles dans le domaine de la santé et des services sociaux... Voir également à ce propos les travaux de recherche de la CRDC sur les expériences latino-américaines d'économie sociale : celle des cuisines collectives (Fréchette, 1997), des jardins communautaires (Boulianne, 1998) et du développement local (Favreau et Fréchette, 1999) et les expériences d'économie populaire en Afrique de l'Ouest (Assogba, 2000).

4) la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine.

5) l'épargne et le crédit solidaire : tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

6) les services collectifs de santé : cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine.

7) la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et entreprises sociales de récupération et recyclage.

8) l'habitat collectif : des associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et des associations de quartiers en Afrique.

9) la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine...

Contrairement aux coopératives étatiques développées dans les années 1950, 60 et 70, ces organisations sont généralement **des initiatives de la société civile** qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier), ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité.

#### **4. Le premier développement : chaînon manquant**

Que retenir de ces expériences que nous coiffons de la notion de **premier développement** ? D'abord qu'elles sont relativement nombreuses mais insuffisamment inventoriées. Ensuite qu'elles sont très peu analysées et donc sous-estimées. Les sociétés industrielles nées en Europe au siècle dernier ne sont-elles pas très précisément construites, **pendant au moins deux cents ans**, dans le creuset de cette « économie de rez-de-chaussée » ? De là l'importance de bien saisir la dynamique « économie informelle/économie populaire/économie solidaire/capital social » et « développement local/gouvernance locale » dans les pays du Sud. Le développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir mais bien dans un « vivre ensemble » qui prend appui et nourrit tout à la fois

un système local d'échanges sur des territoires à pertinence sociale. En d'autres termes, occuper un territoire ne consiste pas seulement à se loger et à se nourrir mais bien à **occuper un espace social** particulier pour des échanges, économiques et sociaux, au plan local, sur un territoire qui prend peu à peu sens à travers ces échanges et donc à **co-habiter** dans le cadre d'un premier développement qui instaure un marché intérieur :

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique...Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des « pays » et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994 : 138).

Certes, on pourrait en insistant trop sur l'existence de ce premier développement dans l'Europe du XVIIIe et XIXe siècle retomber dans la même erreur que les défenseurs du modèle libéral de développement en prenant encore une fois la dynamique qui a caractérisé l'Europe comme référent de développement. Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe de développement. Mais, il ne faut pas non plus tomber dans le relativisme complet eu égard au développement. Il faut plutôt prendre acte ici de la prégnance de l'économie de marché sur la planète, de la mondialisation du capitalisme et des tendances dans les économies industrielles en émergence dans le Sud et de certaines conditions similaires à celles du Nord rencontrées dans des stades antérieurs de leur histoire économique : une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échange, une présence de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneurship, des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises et des organisations d'économie sociale et donc, partant de là, viser à faire cohabiter et interagir les trois pôles de développement d'une société (le marché, l'État et l'associatif). Voyons de plus près comment, en utilisant l'expérience (non le modèle) de l'Europe des XVIIIe et XIXe siècles, s'articulent premier et second développement.

## **5. Premier développement, second développement et économie sociale**

« Il y a certaines choses que je ne referais pas si je devais recommencer. L'une d'elles est l'abolition du gouvernement local et l'autre est le démantèlement des coopératives. Nous étions impatients et ignorants » ( Julius Nyerere (Tanzanie) en 1984, cité par Develtere, 1998).

## **Premier développement et économie sociale**

Opérer un croisement des notions de premier développement et d'économie sociale nous conduit à formuler les propositions suivantes : 1) le premier développement - le tissu économique local - est indispensable à tout développement d'un État-nation ; 2) il faut quitter le schéma bipolaire qui fait du marché et de l'État les seuls moteurs du développement au bénéfice d'une conception plurielle qui prend acte de l'existence de trois pôles ayant leur apport respectif (Laville, 1999 ; Aznar et ali, 1997; OCDE, 1996 ; Defourny et Monzon Campos, 1992).

Ces deux propositions sur le développement permettent de reconnaître :

1) la valeur, c'est-à-dire la pertinence et l'efficacité de nombreuses initiatives associatives comme condition de décollage de communautés et régions des sociétés du Sud (Vigier, 1995) et, en dernière instance, comme pièce maîtresse d'une coopération Nord-Sud.

2) l'importance de nouvelles politiques publiques (de la part des États et des organisations internationales) qui assument l'existence de trois pôles de développement (et non pas deux) en considérant notamment que la jonction de l'économie publique et de l'économie sociale peut permettre de multiplier et de renforcer les projets d'activités économiques et sociales en fonction de l'intérêt général (Corragio, 1999).

Dans cette perspective, le bilan de l'ancien président socialiste Nyerere de la Tanzanie prend ici tout son sens : **aucun État ne peut faire l'économie de gouvernements locaux et des coopératives dans le développement de sa société.** Les gouvernements locaux offrent les avantages de la proximité, c'est-à-dire la possibilité d'intervenir sur des questions qui concernent l'organisation de la vie quotidienne (services locaux de transport en commun, équipements localisés de services de santé et de services sociaux, etc.) à une échelle qui est objectivement accessible à la majorité des citoyens et sur un territoire, certes à géométrie variable, mais susceptible de favoriser l'appartenance à une communauté. L'économie sociale de son côté favorise le décollage de communautés locales et leur insertion dans le développement économique général du pays.

## **Les initiatives de l'économie sociale : à l'intersection du premier et du second développement**

Avec les années 1990, non seulement assistons-nous à une remontée du local, du premier développement, et à sa transformation mais aussi à son internationalisation. Plusieurs rencontres internationales ont donné la mesure de l'élan nouveau que prend ce travail de développement local qui cherche à augmenter son impact en modifiant ses échelles d'intervention. Mentionnons quatre de celles-ci dont nous sommes plus près et qui sont issues d'initiatives de la société civile.

1) La Conférence internationale de Lima de juillet 1997 : l'événement a réuni plus de 275 personnes (principalement d'ONG et d'associations) provenant de trente-deux (32) pays autour de deux objectifs : a) définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire ; b) établir les possibilités pour des échanges internationaux Nord-Sud (Ortiz et Munoz, 1998)<sup>9</sup>.

2) La Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud tenue à Ostende quelques mois plus tôt (mars 1997) : elle a réuni plus de 400 personnes d'une trentaine de pays et abondait dans le même sens (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999).

3) La naissance durant la même année de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire suite à un appel signé par 1 417 personnes de 100 pays (Alliance, 1997).

4) Le programme STEP du Bureau international du travail (BIT) qui soutient le développement de l'économie sociale dans les pays du Sud (STEP, 1998).

---

<sup>9</sup> Pour une information en français sur la rencontre de Lima, voir Favreau et Lachapelle (1998). Sur la poursuite du travail amorcé à Lima et prolongé par une seconde rencontre internationale organisée au Québec en 2001, voir Lachapelle (2000).

**Tableau 1 : STEP (Stratégies et techniques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté) : la présence de l'économie sociale au Bureau international du travail**

Né en 1998 pour assurer un suivi du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995) et de la Conférence internationale sur l'économie sociale d'Ostende (1997), STEP a d'abord été soutenu par le gouvernement belge pour plus de 8 millions de dollars sur 5 ans, soit de 1998 à 2002 (30 millions de dollars avec l'apport d'autres donateurs). Le programme STEP est un programme mondial de soutien à l'économie sociale disposant d'une équipe d'une vingtaine d'intervenants (début 2000) répartis dans différentes régions du monde.

Diagnostic de situation : la pauvreté et l'exclusion sociale, un phénomène mondial. Une perspective : combiner croissance économique, justice et cohésion sociale en misant sur la responsabilité fondamentale des États mais aussi sur l'économie sociale. Objectifs : 1) capitaliser l'expérience acquise et les meilleures pratiques de développement de l'économie sociale dans le monde ; 2) développer des outils méthodologiques adaptés aux besoins locaux ; 3) diffuser à grande échelle ces outils et développer des compétences locales en la matière ; 4) animer un réseau international associant l'ensemble des acteurs de l'économie sociale.

Institutions-cibles : coopératives, mutuelles et associations. Groupes-cibles : les populations victimes de la pauvreté et de l'exclusion désireuses de s'organiser en ce sens. Pour mieux réaliser son travail, STEP s'est associé une équipe de chercheurs de différents pays, le *Groupe de recherche sur l'économie sociale et la société civile* coordonné par le Centre d'Économie sociale de l'Université de Liège (J. Defourny).

Source: STEP (1997), *Document de programme international (1998-2002)*, décembre, BIT, Genève.

Dans ces espaces de débat, par-delà les déclarations officielles, deux perspectives généralement se croisent :

1) celle d'organisations de la société civile qui savent que des milliers de petits projets ici et là ne constitueront jamais à eux seuls un développement durable et structurant à une certaine échelle (nationale notamment). Bon nombre de porteurs de projets ont également opéré, par l'expérience, une remise en question de l'orientation qui les rendait imperméables à l'institutionnalisation de leurs pratiques et projets. À la limite, ils étaient même plutôt anti-institutionnels, anti-étatiques et anti-entreprises. Aujourd'hui, ces organisations recherchent **les conditions pour que les innovations locales dont elles sont les**

**porteuses puissent se diffuser**, ce qui implique de revoir leurs rapports aux institutions, à l'État et à l'entreprise.

2) celle d'États et d'organisations internationales qui découvrent la « **loi de la proximité** » pour rejoindre des populations en difficulté, c'est-à-dire une démarche partenariale avec des organisations de la société civile pour travailler avec des populations locales de façon structurante et encourager un processus participatif de celles-ci qui s'inscrive dans la durée.

À partir de cette double perspective, on peut considérer que les initiatives d'économie sociale et de développement local sont à l'intersection de la relation entre le « local » et le « global ». Elles occupent un espace intermédiaire sans cesse en voie de se redéfinir entre ces deux pôles. D'un côté, elles élargissent leurs partenariats pour peser sur le développement d'ensemble et avoir des effets structurants mais, en même temps, elles maintiennent leur ancrage local. Par là, elles ont une contribution inestimable d'éducation, de soutien technique et de support financier sans compter qu'elles sont un « grenier de méthodologies nouvelles et une filière pour une partie de l'aide publique au développement » (Vershave et Boisgallais, 1994 : 97). Elles ont la capacité à travailler avec des populations en difficulté, dans des régions ou des quartiers en partie déconnectés, économiquement ou socialement, est indéniable. Le revers de cette capacité serait de s'y cantonner et de limiter le champ d'intervention aux seuls micro-projets. Ce qui est de moins en moins le cas.

Avec ces réseaux internationaux, il existe en effet une perspective de travail et de nouveaux dispositifs permettant **de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et de savoir changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

## **6. La contribution des ONGD en économie sociale et dans le développement des communautés locales**

Lorsqu'il est question de coopération au développement dans et avec les sociétés du Sud, quelques distinctions de base s'imposent : il y a d'abord l'aide internationale, mais aussi la coopération internationale et la solidarité internationale. Ces trois types d'intervention ont des logiques spécifiques. La première a trait à l'aide humanitaire ou à l'aide d'urgence, la seconde au soutien financier, technique et

professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud (par exemple l'envoi de coopérants), la troisième aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement. Cette distinction n'est pas gratuite. Elle permet d'éclairer nos choix à partir des caractéristiques de ces différentes formes de coopération entre le Nord et le Sud.

**Tableau 2 : Typologie des interventions de la coopération Nord-Sud**

<b>Dimensions/ critères</b>	<b>Aide internationale</b>	<b>Coopération internationale</b>	<b>Solidarité internationale</b>
<b>Finalité</b>	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement ; réciprocité et auto-organisation
<b>Organisation</b>	Logique d'urgence  Exemple : aide aux réfugiés	Logique de support technique et professionnel au développement  Exemple : envoi de coopérants ; stages des chantiers jeunesse...	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique.  Exemple : commerce équitable <sup>10</sup> ; jumelage de municipalités...
<b>Institutionnalisation</b>	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes du Sud	Démarches partenariales autour d'activités de développement
<b>Populations locales visées</b>	Bénéficiaires	Collaboratrices	Partenaires

Dans le contexte actuel, plusieurs analystes considèrent que la tendance principale est à l'aide internationale d'urgence. La compassion induite par des projets d'aide internationale est éminemment

utile sur le court terme. Mais son vice est d'être ponctuelle et surtout de n'obéir qu'à une logique philanthropique oubliant que les pays du Sud ne sont pas surtout portés par la malchance et le malheur (des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord par exemple) mais par la domination et l'exclusion. En outre, la distribution de l'aide est souvent sélective, voire détournée (par la corruption de gouvernements nationaux par exemple) sans compter qu'elle s'inscrit rarement dans une logique à long terme, dans une logique de développement dont la ligne principale de force est l'auto-organisation des populations. C'est le modèle à l'américaine tels CARE, Save the Children ou World Vision<sup>11</sup>.

---

10 Voir à ce propos l'expérience de l'ONG Équiterre et du commerce équitable comme pratique de développement en annexe.

11 Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir C. Lechervy et P. Ryfman (1993), *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Éd. Hatier.

On observe par contre, que la coopération internationale est une tendance qui sans être dominante a une présence significative éminemment utile à moyen terme : 600 coopérants québécois/année travaillent dans les pays du Sud et, à leur retour au Québec, servent de passerelles entre organisations d'ici et organisations de pays du Sud<sup>12</sup>. La limite de cette de coopération demeure d'être souvent supplétive. Cependant, elle peut aussi s'inscrire dans une logique de développement lorsque des partenariats avec des ONGD locales sont bien ancrés et des interventions au retour planifiées en conséquence. Moins happées par l'urgence, ces ONGD peuvent avoir des effets structurants.

La solidarité internationale est une tendance plus récente<sup>13</sup>. Elle est éducative (au Nord) et sociale (au Sud) mais elle est aussi économique et politique :

1) **socio-économique d'abord**, c'est-à-dire en travaillant à l'organisation économique et sociale des bidonvilles, en misant par exemple sur le commerce équitable et donc sur la mise sur pied de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud ; en structurant l'entraide pour la transformer en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs ; en faisant des prêts, plutôt que des subventions ou des dons, par l'intermédiaire d'organisations de microfinance et de microcrédit qui permettent de lancer de petites entreprises ; en favorisant des jumelages d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats qui favorisent l'échange au plan professionnel, technique et culturel.

2) **politique ensuite**, c'est-à-dire en organisant des contre-pouvoirs qui permettent par exemple de torpiller un sommet comme celui de l'OMC à Seattle (1999) ou d'influencer fortement un sommet comme celui de Rio en 1992 sur l'environnement (8 000 ONG présentes) ou celui sur la condition des femmes dans le monde à Pékin (1996) ou celui de Genève en 1998, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants. C'est le modèle nord-américain du Global Trade Watch, observatoire créé par Public Citizen, l'organisation de Ralph Nader, le défenseur des consommateurs américains qui favorise le « fair trade » ou commerce équitable et dénonce le « free trade ». C'est

---

12 Voir à ce propos le supplément spécial du journal *Le Devoir* des 29 et 30 janvier 2000 intitulé « Société et Solidarité », p. F1 à F8.

13 Pour un tour d'horizon rapide des formes de présence de la solidarité internationale, voir un récent numéro de la revue *Croissance* sur ce thème (numéro 431, novembre 1999). Thèmes abordés: économie alternative ; commerce équitable ; environnement ; tourisme durable ; sécurité alimentaire ; épargne solidaire, défense de l'enfance, réseaux solidaires.

également le modèle européen de Greenpeace qui développe une technologie alternative de réfrigération en Allemagne (le Frigovert)<sup>14</sup>.

---

14 Voir à propos de cette action politique le *Nouvel Observateur*, #1834, 30 décembre 1999 au 5 janvier 2000, « L'internationale des citoyens », p. 8. Pour l'exemple du Frigovert, voir l'annexe 3 du présent cahier.

Pour l'ensemble de ce cahier, nous avons trois propositions centrales déjà formulées ailleurs : 1) les ONG sont à l'intersection de la relation entre les communautés locales et le développement, de la relation entre l'« économique » et le « social », de la relation entre l'État et la société civile et de la relation Nord-Sud (Favreau, 1996) ; 2) la crise a libéré un espace inédit d'innovation à la lisière du social et de l'économique (Favreau et Lévesque, 1996) ; 3) le travail des ONG se situe dans une conjoncture générale de remontée du « projet démocratique » un peu partout dans le monde et de relâchement du système international (Favreau, 1994). À la condition d'élargir leurs partenariats, les ONG - et les initiatives d'économie sociale et de développement local - peuvent occuper cet espace intermédiaire à l'intersection de la relation entre le « local » et le « global ». Une question demeure cependant : comment augmenter l'efficacité sociale de la solidarité internationale étant donné l'ampleur des problèmes à affronter ?

### **Les démarches partenariales autour d'enjeux de développement local et d'économie sociale**

En premier lieu, l'expérience suggère non seulement de soutenir le premier développement dans les pays du Sud par la mise sur pied d'associations, de plans de crédit, d'entreprises coopératives et communautaires, mais d'encourager **les partenariats Nord-Sud et les partenariats « Associations, ONG et gouvernements locaux (et PME lorsque c'est possible) » dans la relance d'ensemble des communautés**, notamment par la mise en place de structures d'accompagnement du développement qui permettent la multiactivité et des bases arrières pour les entreprises émergentes. L'évolution actuelle du développement local et de l'économie sociale suggère donc une certaine approche des alliances.

Il s'agit moins de penser en termes d'alliances dites tactiques et stratégiques, dans une visée principalement liée à la défense de droits et à l'action politique, que de penser en termes de logique de projet à partenaires multiples, autour d'enjeux concrets : par exemple des jumelages entre syndicats, entre coopératives, entre associations du Nord et du Sud mais aussi des jumelages entre municipalités (jumelages soutenus, voire suscités dans un premier temps par des groupes de la communauté), entre PME du Nord et entreprises en gestation au Sud, entre écoles, collèges et universités du Nord et du Sud, entre des groupes de crédit du Nord et du Sud. Cela nécessite un **changement de perspective** : opérer des changements par l'activité économique, celle qui **combine productivité économique** des projets et **objectifs sociaux et éducatifs**, celle qui pense **accès au crédit et au marché**,

commercialisation, gestion de stocks, etc. **et mobilisation des intéressés**. Dans cette perspective d'économie sociale et de développement local, les critères à mettre de l'avant dans le soutien à des projets de coopération et de solidarité internationales sont les suivants :

- 1) capacité à mobiliser les gens directement concernés autour d'activités économiques ;
- 2) inscription dans la durée avec des visées de prévention des problèmes ;
- 3) innovation et expérimentation de nouvelles avenues économiques viables et concrètes ;
- 4) travail en réseau et coordination avec des partenaires ;
- 5) capacité à peser sur les politiques globales d'une région ou d'un pays ;
- 6) capacité de combiner l'association et l'entreprise.

### **Miser sur de nouveaux acteurs**

Ces démarches partenariales n'avaient pas cours il y a une décennie ou deux, d'une part parce que la coopération au développement était principalement l'œuvre des États nationaux ou, alternativement, l'œuvre d'ONG branchées quasi exclusivement sur la société civile, c'est-à-dire sur des mouvements (associatif, syndical, de quartier...) et sur des objectifs sociaux sous-tendus par l'idée que les initiatives économiques ne peuvent provenir que des détenteurs de capitaux privés. Verschave et Boisgallais (1994) parlent avec raison de **nouveaux acteurs de la coopération internationale** : des entreprises et des organisations professionnelles, des collectivités locales (municipalités) et des associations de solidarité internationale. Ce qui permet de mener des opérations variées qu'aucune des composantes mentionnées ne peut à elle seule réaliser. Une pluralité d'acteurs - les services techniques de villes, des artisans et des agriculteurs, des industriels, les métiers de la santé, des services sociaux et de l'éducation, etc., - permet de fournir un soutien polyvalent aux initiatives de développement local, autant dans ses dimensions **économiques** d'aide à la création d'entreprises et de partenariats industriels<sup>15</sup> que **sociales** de développement de services de proximité en matière de santé, d'éducation, de logement, de sécurité alimentaire, etc.

Les ONGD québécoises ne sont pas en reste dans ce travail. Plan Nagua et Développement et Paix, deux ONGD que nous avons minutieusement étudié à la CRDC (Boulianne et Favreau, 2000 ; Favreau

---

<sup>15</sup> Voir à ce propos, en annexe 4, à titre illustratif, l'expérience française de la Société d'investissement et de développement international (SIDI) démarrée en 1983 par le cousin français de Développement et Paix, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

et van Kemenade, 2000) développent à leur manière des interventions de ce type. Les ONGD du Québec sont une cinquantaine à œuvrer depuis 30 ans dans les pays du Sud en étant regroupées au sein de l'Association québécoise d'organismes de coopération internationale (AQOCI).

**Tableau 3 : Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)<sup>16</sup>**

L'AQOCI est une association qui regroupe 49 organismes de coopération internationale engagés avec les populations et les organisations populaires des pays du Sud. Les membres de l'AQOCI sont des organismes qui soutiennent des organisations de base dans plus de 100 pays. Ils gèrent environ 1 000 projets à travers le monde. Ainsi, l'AQOCI compte plus de 500 coopérants et volontaires dans les pays du Sud et des milliers de bénévoles au Québec. Les principaux objectifs de l'AQOCI sont de : a) promouvoir le développement autonome et viable assurant la répartition plus juste des ressources ; b) soutenir des organisations populaires et toute initiative favorisant l'autodétermination, la participation démocratique et la dignité des peuples ; c) défendre et promouvoir les droits humains fondamentaux, la justice sociale et l'indépendance économique et politique des peuples ; d) établir un partenariat égalitaire avec les populations des pays du Sud sur la base du partage, de la réciprocité et du respect mutuel ; e) mobiliser et engager le public du Québec afin de lutter contre les causes du mal-développement et promouvoir un développement juste et démocratique dans notre propre société comme dans les sociétés en développement. Ces objectifs sont basés sur deux chartes de l'AQOCI : la Charte de principes pour un développement solidaire (1987) et la Charte de principes sur les droits humains et le développement (1992).

Parmi d'autres, soulignons que l'AQOCI gère et anime le programme **Québec sans frontières** en organisant à chaque année des stages d'échange et de solidarité au Sud, lesquels engagent des centaines de jeunes. Ces projets de stage s'effectuent en partenariat avec le ministère des Relations internationales du Québec. L'AQOCI initie aussi des activités de sensibilisation et d'éducation aux réalités et problèmes du développement international auprès de la population québécoise. L'automne est la saison privilégiée pendant laquelle l'AQOCI, en collaboration avec ses membres et leurs partenaires québécois, intensifie ses activités d'information et de solidarité internationale sous le thème des **Journées québécoises de la solidarité internationale**. Ces activités sont appuyées par le gouvernement du Québec.

---

<sup>16</sup> Les informations décrivant l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) sont tirées du site Internet de l'organisme : <http://www.aqoci.qc.ca>

L'AQOCI vise aussi l'action concertée de ses membres autour d'activités propices à favoriser la sensibilisation et l'engagement du public en faveur du développement solidaire<sup>17</sup>. L'association favorise les échanges et les solidarités entre la société québécoise et les sociétés en développement par sa collaboration au développement d'un forum social et démocratique des Amériques en collaboration avec le RQIC et par la coordination du Comité québécois femmes et développement (CQFD). En outre, l'AQOCI produit des analyses et des recommandations de même qu'un bulletin de liaison, **Inter Mondes**. Enfin, l'AQOCI fait partie du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI).

Le mandat principal que ces ONGD se donnent est de soutenir des organisations sociales et économiques populaires dans des pays du Sud. Elles le font dans plus d'une centaine de pays en utilisant différentes stratégies d'intervention :

- 1) Stages d'échange et de solidarité dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture ou de l'environnement, surtout avec des jeunes.
- 2) Envoi de coopérants sur des projets de deux à trois ans.
- 3) Éducation du public et campagnes de solidarité sur des objectifs ciblés comme l'exploitation des enfants par des entreprises multinationales (NIKE et Lévi Strauss par exemple) ou l'annulation de la dette des pays du tiers-monde<sup>18</sup>.
- 4) Jumelages favorisant des échanges techniques et/ou culturels entre écoles, organisations coopératives et communautaires, municipalités, etc.
- 5) Soutien financier à des projets de développement.

Bref, si on assiste à la renaissance du caritatif, il se fait par contre à des degrés divers, de la coopération internationale et de la solidarité internationale. Mais dans la conjoncture actuelle, il y a proportionnellement trop d'investissement dans l'aide internationale (humanitaire), trop peu de coopération décentralisée et pas assez de solidarité internationale. Plusieurs ONGD tentent cependant

---

<sup>17</sup> Comme les Journées québécoises de la solidarité internationale, Québec sans frontières, et sa participation au Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC).

<sup>18</sup> Par exemple, la campagne de Développement et Paix en 1997-1998 a amassé 146 928 cartes postales, ensuite postées à Nike et 124 484 autres cartes postées à Lévi Strauss. Celle pour l'annulation de la dette des pays du Sud en 1999-2000, a cumulé 480 000 signatures.

depuis un certain nombre d'années d'inverser la donne en misant sur la solidarité internationale et la coopération décentralisée. De cette inversion ont surgi un certain nombre de pratiques innovatrices d'économie sociale, de développement local et d'économie solidaire, initiées ou soutenues par des organisations québécoises qui se sont investies dans la coopération au développement, de manière à favoriser l'auto-organisation, de façon certaine à l'échelle microsociale, mais aussi à une échelle plus large.

## **7. La contribution québécoise**

### **Des initiatives québécoises de coopération Nord-Sud en économie sociale**

Le Québec est sans contredit engagé dans la dynamique que nous venons de présenter. Par exemple, l'Union des producteurs agricoles (UPA) est particulièrement actif dans le soutien de projets de commercialisation collective des produits agricoles et artisanaux dans une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique ; la CSN et la FTQ font de la formation associative et syndicale dans de nombreux pays francophones du Sud ; le Mouvement Desjardins travaille à l'émergence de caisses populaires dans de nombreux pays du Sud (Malservisi et Tereraho, 1996) et la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec) soutient des projets de reprise d'entreprises en Amérique latine ; le Fonds de solidarité de la FTQ a soutenu le démarrage d'un fonds de travailleurs au Sénégal tandis qu'une cinquantaine d'organisations de coopération internationale (OCI) québécoises travaillent, bon an mal an avec l'apport de centaines de coopérants, sur place et ici, à soutenir des projets locaux de développement. La liste est longue et loin d'être exhaustive.

#### **Tableau 4 : Un fonds de solidarité au Sénégal**

<p>Un fonds de solidarité emploi-retraite verra le jour au Sénégal grâce à celui de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Le fonds sénégalais qui bénéficie de l'appui des syndicats, du patronat et du gouvernement du Sénégal démarrera ses activités dans quelques mois. Ses actionnaires bénéficieront d'une exonération d'impôt de 15 % du capital investi et le fonds investira, comme son pendant québécois, du capital de risque dans les petites et moyennes entreprises afin de créer de l'emploi. La collaboration entre les Sénégalais et le Fonds de solidarité de la FTQ a été amorcé il y a quatre ans, lors d'une visite de représentants d'une demi-douzaine de pays au Québec, organisée par l'Agence de la</p>
---

francophonie. Au Sénégal, le fonds constitue un concept nouveau. Recueillir de l'épargne en vue de l'emploi et de la retraite s'avère un terrain à exploiter dans ce pays parce qu'il n'y a pas beaucoup de garanties et de structures de prévoyance sociale. L'idée du fonds a très bien été accueillie par le milieu des affaires du pays. Il est intéressant à souligner que la FTQ ne retire aucun bénéfice financier de ce type activités. Elles sont basées sur des solidarités entre centrales syndicales. En outre, des discussions entre le FTQ et l'Algérie sont en cours actuellement afin de créer un fonds du même type dans ce pays.

Source : Tisson, Marie (7-8 octobre 2000), « Un fonds de solidarité verra le jour au Sénégal grâce à celui de la FTQ », Journal *Le Devoir*.

### **Tableau 5 : Développement international Desjardins : le soutien au développement de réseaux d'épargne et de crédit dans le Sud**

Développement international Desjardins (DID) est présent dans 33 pays, emploie près de 300 personnes dont une centaine au Québec, 35 Québécois en poste dans ces pays et 175 salariés locaux. Enjeu majeur, la coopération financière. DID fait l'expérience de la coopération internationale décentralisée :

1) Au Mali, le réseau *Nyèsigiso* est un réseau de 46 caisses villageoises, des coopératives d'épargne et de crédit rejoignant près de 70 000 membres, favorise le développement de la petite entreprise, particulièrement en direction des femmes (petit commerce).

2) Au Vietnam, la microfinance devient accessible aux populations locales par le biais d'un réseau, le *People Credit Fund*, réseau formé de 971 coopératives, rejoignant plus de 700 000 membres.

3) En Uruguay, le réseau COFAC (*Cooperativa financiera de ahorro y crédito*) rejoint près de 200 000 membres dans 35 coopératives.

Ce sont là des initiatives récentes (de trois à quatre ans) dans lesquelles DID s'est investi avec son expertise d'économie sociale.

Source : Journal *Le Devoir*, 29 et 30 janvier 2000.

Il y a plus. Non seulement des initiatives sectorielles et bilatérales ont pris forme depuis deux, parfois trois décennies mais le Québec est porteur d'initiatives Nord-Sud d'envergure internationale notamment la Marche mondiale des femmes (Guindon, 2000) et la Rencontre internationale d'économie solidaire de septembre 2001 à Québec (Lachapelle, 2000).

### **Contribution de la Chaire de recherche en développement communautaire et de la revue *Économie et Solidarités* à la réflexion sur l'économie sociale dans les pays du Sud**

On constatera, à partir de travaux de la CRDC et du numéro de la revue *Économie et Solidarités* sur ce thème (vol. 31, # 2, 2000), que des travaux de recherche de longue durée en économie sociale sont réalisés ici en collaboration avec des chercheurs du Sud sur des thèmes comme : a) l'histoire, les pratiques et la théorie entourant les notions d'économie sociale et de société civile ((Bidet, 2000 ; Fall et Diouf, 2000) ; b) celle de développement local croisé avec l'économie sociale en milieu urbain au Brésil (Collombon, Manoury et Parodi, 2000) ; c) celle de l'économie sociale croisée avec le développement régional au Chili (Donovan, Williamson et Diaz, 2000) ; d) celle de pratiques communautaires de santé inscrites dans l'économie sociale au Burkina Faso (Fonteneau, 2000).

Ces contributions – et d'autres qui sont en cours de réalisation notamment à STEP dans le cadre du BIT et à l'Alliance pour un monde solidaire - permettent de faire valoir l'idée que **la mondialisation n'est pas un ensemble unique de processus**. À côté et même souvent contre la mondialisation néolibérale, se déploie un ensemble d'initiatives qui, sans constituer une force sociopolitique mondiale, a dépassé le stade de la démarche exclusivement locale pour s'inscrire dans une **autre mondialisation**, laquelle privilégie la lutte contre la pauvreté par l'emploi et la protection sociale de même que la maîtrise de l'environnement et la maîtrise de la société sur l'économie mondiale.

## Bibliographie

- ALLIANCE (1997), *Alliance pour un monde responsable et solidaire*, Éd. Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH), Paris/Lausanne.
- AMIN, S. (1970), *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Anthropos, Paris.
- ASSOGBA, Y. (2000), *Gouvernance, économie sociale et développement durable en Afrique*. Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Hull.
- AZNAR, G, CAILLÉ, A., LAVILLE, J.-L. et ali. (1997), *Vers une économie plurielle*, Syros, Paris.
- BAIROCH, P. (1997), *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours)*, Gallimard, Paris.
- BARRAT BROWN, M. et S. ADAM (1999), « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud », dans Defourny, J., Develtere, P., Fonteneau, B. et S. Adam, *L'Économie sociale au nord et au sud*, Collections Ouvertures économiques, De Boeck, Paris, pp. 105-122.
- BARTOLI, H. (1999), *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, UNESCO/Économica, Paris.
- BEAUD, M. (2000). *Histoire du capitalisme (de 1500 à 2000)*, Éd. Du Seuil, collection Points/Économie, Paris.
- BÉLANGER P.-R. et B. LÉVESQUE (1991), « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahiers de recherche sociologique*, Département de sociologie, UQAM, Montréal, pp. 19-61.
- BIDET, E. (2000), « Économie sociale : éclairage sur un concept méconnu », *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- BOULIANNE, M. et L. FAVREAU (2000), *Coopération Nord-Sud : l'expérience de l'ONG Plan Nagua*. Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), Université du Québec à Hull, Hull.
- BOULIANNE, M. (1998), *Le potentiel des jardins communautaires pour le développement des collectivités locales : éléments pour l'analyse de l'intervention au Mexique et au Québec*, Chaire de recherche en développement communautaire, Université de Québec à Hull, Hull.
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Champs/Flammarion, Paris.

- CARDOSO, F.-H. et E. FALETTO (1978), *Dépendance et développement en Amérique latine*, PUF, Paris.
- COLLOMBON, J.-M., MANOURY, L. et M. PARODI (2000), « Le croisement du développement local et de l'économie solidaire à Fortaleza, *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31 no. 2.
- CORRAGIO, J.-L. (1999), *Política social y economía del trabajo (alternativas a la política neoliberal para la ciudad)*, Minory Devela editores, Madrid/Buenos Aires.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris.
- DEFOURNY, J. et J. L. MONZON CAMPOS (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.
- DESROCHE, H. (1996), *Le projet coopératif*, Éditions Ouvrières, Paris.
- DEVELTERE, P. (1998), *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- DONOVAN, P. F., WILLIAMSON, G. et E. DIAZ (2000), *L'économie sociale dans la IXième région de l'Araucanie (Chili) : une option pour le développement régional*, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Hull.
- EMMANUEL, A., (1969), *L'échange inégal*, Maspéro, Paris.
- FALL, A. S. et M. DIOUF (2000), « La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis », *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- FAVREAU, L. (dir.) (2000), « Économie sociale et développement dans les sociétés du Sud », Dossier, *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31 no. 2.
- FAVREAU, L. (1998), « La dynamique associative au Sud : une mise en perspective », *Revue du M.A.U.S.S.*, no. 11, 1<sup>er</sup> semestre, Ed. La Découverte, pp. 155-168.
- FAVREAU, L. (1996), *L'économie sociale mise en perspective : renouvellement au Nord et émergence au Sud*. Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Hull.
- FAVREAU, L. (1994), « Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats », *Revue Coopératives et développement*, vol. 25, no 2, pp. 7-26.

- FAVREAU, L. et S. van KEMENADE (2000), *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et paix (1967-1999)*, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, Hull.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1999), « Développement communautaire et économie solidaire : l'expérience péruvienne de Villa el Salvador », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), numéro 271, Paris, pp.83-93.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1998), *Développement communautaire et économie sociale : l'expérience péruvienne de Villa el Salvador*. Chaire de recherche en développement communautaire, Université de Québec à Hull, Hull.
- FAVREAU, L. et R. LACHAPELLE (1998). *Économie solidaire et coopération Nord-Sud : la rencontre de Lima*. Chaire de recherche en développement communautaire, Université de Québec à Hull, Hull.
- FONTENEAU, B., NYSSSENS, M. et A. S. FALL (1999), « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? » dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, pp. 159-178.
- FONTENEAU, B. (2000), « Émergence de pratiques d'économie sociale dans le financement de la santé au Burkina Faso », *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- FRÉCHETTE, L. (1998), « Les cuisines collectives au Pérou : 20 ans d'entraide et de développement solidaire », *Revue Économie et Solidarités*, vol. 29, numéro 2, pp. 124-140.
- FRÉCHETTE, L. (1997), *Les cuisines collectives du Pérou : un itinéraire de 20 ans*, Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS), Université du Québec à Hull, Hull.
- FREIRE, P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris.
- GUINDON, G. C. (2000), « La marche mondiale des femmes en l'an 2000 : la solidarité contre la pauvreté et la violence », *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- HIRSCHMAN, A. (1980), *Les passions et les intérêts*, PUF, Paris.
- HIRSCHMANN, A. (1964), *Stratégie et développement économique*, Éd. Ouvrières, Paris.
- ILLICH, I. (1971), *Libérer l'avenir : appel à une révolution des institutions*, Éditions du Seuil, Paris.
- ILO (1998), *Social exclusion : an ILO perspective*, Research Series #111, ILO, Geneva.
- LACHAPELLE, R. (2000), « Une rencontre internationale Nord-Sud pour une mondialisation alternative au Québec en 2001 », *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.

- LATOUCHE, S. (1991), *La planète des naufragés, essai sur l'après-développement*, Éditions La Découverte, Paris.
- LAUTIER, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, Éditions La Découverte, « Repères », Paris.
- LAVILLE, J.-L. (1999), *Une troisième voie pour le travail*, Collection Sociologie économique, Desclée de Brouwer, Paris.
- LEBRET, L.-J. (1961), *Dynamique concrète du développement*, Éd. Ouvrières, Paris.
- LECHERVY, C. et P. RYFMAN (1993), *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Éditions Hatier, Paris.
- LIPIETZ, A. (1989), *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Éditions La Découverte, Paris.
- LIPIETZ, A. (1986), *Mirages et miracles, problèmes de l'industrialisation dans le tiers-monde*, Éditions La Découverte, Paris.
- MALSERVISI, M.-F. et M. TERERAHO (1996), *Vingt-cinq ans de coopération internationale de Desjardins : un portrait général de l'intervention de DID*. Chaire de coopération Guy-Bernier, UQAM, Montréal.
- MARCHANT, C. (1991), *Nord-Sud : de l'aide au contrat*, Syros, Paris.
- MEISTER, A. (1977), *La participation pour le développement*. Éditions Ouvrières, Paris.
- MYRDAL, A. (1959), *Théorie économique et pays sous-développés*, Éd. Présence africaine, Paris.
- MYRDAL, G. (1978), *Procès de la croissance*, PUF, Paris.
- ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalización de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.
- OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.
- PERROUX, F. (1961). *De l'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, PUF, Paris.
- PERROUX, F. (1981), *Pour une nouvelle philosophie du développement*, Aubier/UNESCO, Paris.
- RIST, G. (1996), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Presses de sciences politiques, Paris.
- RITIMO et SOLAGRAL (1998), *Pour un commerce équitable* (expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud), Éditions CLM/Librairie FPH, Paris.

- ROSTOW, W. W. (1970), *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, Paris.
- ROUSSELET, M. (1996), *Les tiers-monde*, Édition Le Monde, Paris.
- SACHS, I. (1997), *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXIe siècle*, Syros, Paris.
- SACHS, I. (dir.) (1996), *Quelles villes, pour quel développement ?*, PUF, Paris.
- SEN, Amartya (1999), *L'économie est une science morale*, Éditions La Découverte, Paris.
- STEP (1998), *Document de programme international (1998-2002)*, Organisation internationale du travail (OIT), Genève.
- TEULON, F. (1999), *Les pays en développement*, Hachette, Paris.
- TROUVELOT, S. (1997), « Vers une moralisation du commerce mondial », *Alternatives économiques*, juin, no. 149, Paris, pp. 42-47.
- VERSHAVE, F.-X. (1994), *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Syros, Paris.
- VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.
- VIGIER, J.-P. (1995), *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris.

## Annexe 1

### Un créneau porteur : le commerce équitable.

Le commerce équitable est sans doute l'une des voies les plus prometteuses de la solidarité internationale. Comme le disait un leader africain d'une ONG : « Avec l'argent gagné grâce au commerce, vous pouvez acheter ce que vous voulez mais vous ne pouvez pas exiger ce dont vous avez besoin de personnes qui vous aident » (cité par Barratt Brown et Adam, 1999 : 117). Le commerce équitable illustre fort bien la pluridimensionnalité du développement et des échanges Nord-Sud aujourd'hui : économique, social et environnemental.

1) La **dimension économique** : de petits producteurs de matières premières (café, cacao, miel, thé...) du Sud peuvent vendre leurs produits à des pays du Nord à un prix équitable. Ils sont aujourd'hui 800 000 producteurs à vivre de ces échanges équitables en écoulant leurs marchandises par l'intermédiaire de milliers de magasins au Nord (plus de 2 500 en Europe).

2) La **dimension sociale** : les entreprises de ces petits producteurs (associations, coopératives et dans certains cas entreprises privées ou publiques) doivent respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de normes de travail et respecter les normes environnementales. Elles doivent aussi consacrer une partie de leurs profits à des projets de développement (écoles, routes...) tandis que les associations et magasins du Nord, en contrepartie, s'engagent de leur côté à fournir les conditions d'un échange équitable : achat direct (en évitant le plus d'intermédiaires possibles), prix équitable (fixation d'un prix minimum afin d'éviter la fluctuation des cours et des prix tenant compte du coût des matières premières, de la production et des possibilités d'atteindre un niveau de vie décent pour ceux et celles qui y travaillent), recours à des préfinancements pour soutenir les entreprises avant les récoltes évitant ainsi le recours à des crédits exorbitants (pré-financements généralement issus de fonds de placement éthiques ou de banques solidaires), relation commerciale inscrite dans la durée (Trouvelot, 1997 : 43)<sup>19</sup>.

3) La **dimension environnementale** : cultures mixtes (plusieurs produits cultivés), utilisation du compost naturel (non-utilisation d'insecticides et d'herbicides) et orientation vers une certification

---

<sup>19</sup> Les informations sur le commerce équitable sont encore très rares, les recherches en économie sociale sur ce sujet sont encore plus rares. On peut néanmoins puiser des données et des réflexions préliminaires sur la question avec Barrat Brown et Adam dans Defourny, Develtere et Fonteneau (1999), RITIMO et SOLAGRAL (1998) et Trouvelot (1997).

« organique » constituent des coordonnées de base provenant à l'origine des associations du Nord qui ont initié dans les années 60 ce type de commerce, des associations écologiques (aux Pays-Bas d'abord puis en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada...).

Le commerce équitable est sans doute pour l'instant négligeable au plan strictement économique du commerce international (en termes de pourcentage du commerce international, les chiffres sont ridicules soit, par exemple, 0,1 % du commerce européen avec les pays du Sud). Mais ces chiffres sont trompeurs : ce type de commerce modifie en profondeur le développement de communautés locales qui y trouvent des emplois stables et décents, créé des filières internationales (Sud/Sud ou Nord/Sud) de développement (le commerce équitable est en croissance constante depuis une dizaine d'années) et des entreprises qui associent les populations locales (coopératives de producteurs, coopératives de mise en marché, etc...). C'est le cas des entreprises de cacao de Kuapa Kokoo au Ghana par exemple ou de certaines régions paysannes des Andes (Équateur, Pérou, Bolivie, Colombie) avec le Réseau latino américain de commercialisation communautaire (RELACC)<sup>20</sup>.

Au Québec et au Canada, le commerce équitable est en plein essor. Inspirées par la stratégie européenne (notamment celle de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas) les ONGD telle qu'Équiterre cherchent à sortir d'une stratégie de commerce trop parallèle au bénéfice d'une pénétration des supermarchés, des grandes organisations (syndicales et coopératives) et des gouvernements (initiative du Bloc Québécois au parlement d'Ottawa à l'automne 1999), etc...

---

20 Ortiz et Munoz, (1998 : 407-411) et RITIMO et SOLAGRAL (1998 : 119-121).

## Annexe 2

### L'ONG Équiterre : le commerce équitable au Québec

Équiterre est un organisme à but non lucratif qui vise la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, l'économie solidaire et la défense de l'environnement. Cet organisme organise et participe à différentes activités au Québec et dans les pays du Sud, initiatives qui visent à développer des habitudes de vie plus écologiques chez la population ainsi que le développement durable dans les communautés québécoises et celles des pays du Sud comme le Mexique, la Tanzanie et le Nicaragua.

Équiterre travaille sur cinq grands projets :

- 5) **Un Juste Café – Commerce équitable** : Ce projet vise à promouvoir des échanges économiques mondiaux plus justes, par l'exemple du café. Le commerce équitable est le moyen choisi par Équiterre pour freiner l'exploitation humaine et environnementale dans les pays du Sud. Par ailleurs, ce projet permet de soutenir directement le développement durable des familles qui s'organisent pour améliorer leur situation. Les produits qui portent la certification équitable Transfair<sup>21</sup> sont payés un juste prix à des coopératives. Cela permet à ces coopératives de développer leurs propres projets communautaires en santé, en éducation et en protection de l'environnement. Parmi les coopératives soutenues, on compte des entreprises collectives du Mexique, de la Tanzanie et du Nicaragua. C'est ainsi, par exemple, que la coopérative Unión de Comunidades Indígenas de la Región del ISTMO (Union de communautés autochtones de la région de l'Istmo) à Oaxaca au Mexique a été créée en 1983. Cette organisation implique 2 076 familles qui cultivent en moyenne de 2 à 5 hectares par famille, consacrés à la culture du café et de 10 à 12 hectares à l'agriculture de subsistance. Les types de café biologiques récoltés sont l'Arabica pergamino et l'arabica capulin. Le fonctionnement de l'UCIRI est démocratique (un représentant par famille). Ensemble, ces familles ont pu mettre sur pied une école d'agriculture biologique, un centre de médecine naturelle, un système de transport collectif, des magasins alimentaires, une quincaillerie, des moulins pour le maïs, l'amélioration des habitations et un système de prêts. Le café est certifié biologique par Naturland (Allemagne) et certifié équitable par Max Havelaar et TransFair. L'UCIRI vend directement à GEPA (Allemagne), Equal Exchange (États-Unis), CTM (Italie), Van Weely VB, Fritzerschi (Pays-Bas) et EZA (Autriche), Magasins du Monde (plusieurs pays européens) et Werchi (Suisse).
- 2) **Agriculture soutenue par la communauté** : L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est un concept qui relie les citoyens à des fermes biologiques locales en achetant une part de récolte à l'avance. Les

---

21 TransFair Canada est un organisme qui certifie que le café qui porte son sceau respecte les critères de commercialisation équitable. D'autre part, il coopère avec d'autres organisations du même type en Europe. Sources Internet : <http://www.transfair.ca> et <http://www.equiterre.qc.ca>

citoyens deviennent ainsi partenaires de la ferme et s'engagent également à donner de l'aide au travail des champs. Au Québec, on compte une cinquantaine de fermes membres du projet ASC qui desservent des milliers de personnes<sup>22</sup>. Équiterre soutient le développement des fermes tout en rendant leurs produits accessibles. Enfin, Équiterre a reçu en 1999, une subvention de 30 000 \$ sur trois ans du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation pour son Programme Horti-2000 qui vise à faire connaître l'agriculture soutenue par la communauté et à appuyer la promotion de l'agriculture biologique.

- 3) Ensemble en zone verte :** Ce projet a pour objectif de développer les terres agricoles en périphérie de Montréal, préserver ainsi l'environnement agricole et créer des possibilités d'apprentissage et d'emploi dans la communauté. Équiterre a déjà contribué au démarrage de deux jardins collectifs sur la rive Sud de Montréal. Deux jardins biologiques sont actuellement actifs, ceux de St-Hubert et de Longueuil. Dans ce projet multipartenaire, Équiterre a le mandat d'assurer le support technique et la formation en jardinage biologique pour tous les participants. Les objectifs du projet Ensemble en zone verte est de : 1) cultiver à travers le concept de jardinage collectif, deux hectares sur deux sites, selon des techniques biologiques ; 2) de former en jardinage et agriculture biologique une dizaine de personnes et leur créer un milieu d'insertion ; 3) d'avoir la participation de dix groupes communautaires aux jardins ; 4) de récolter assez de nourriture pour approvisionner les participants et leurs familles et enfin ; 5) de créer un point de vente pour produits frais et biologiques, et contribuer à la production pour la vente de produits transformés des groupes communautaires. En 1999, 12 organismes communautaires ont participé aux travaux dans les jardins.
- 4) Transport écologique :** Équiterre promeut un style de vie sans voiture ou moins dépendant de la voiture par l'organisation d'événements de sensibilisation aux avantages du transport en commun, du covoiturage, du vélo, etc. auprès du public et des décideurs.
- 5) Programme d'efficacité énergétique :** Équiterre a mis sur pied ce programme afin de sensibiliser le public à la consommation d'énergie. Avec le soutien de l'Agence de l'efficacité énergétique, l'organisme a réalisé 1 000 visites auprès des ménages montréalais à faible revenu en 1999-2000 afin de les conseiller sur la consommation d'énergie. Des travaux de calfeutrage sont aussi réalisés.

---

<sup>22</sup> La ferme écologique du Cap St-Jacques est gérée par la Corporation D-Trois-Pierres, une entreprise d'insertion en agro-tourisme qui est maintenant membre du réseau québécois des projets d'ASC. La particularité de cet organisme à but non lucratif est qu'il offre des stages rémunérés d'une durée de 6 mois à de jeunes adultes ayant un vécu pas toujours facile et ayant besoin d'un coup de pouce pour se trouver une place sur le marché du travail. Ces jeunes peuvent faire leur stage dans un des quatre plateaux de travail de l'entreprise : le volet horticole et commercial, le volet agricole, le volet restauration ou le volet animation. C'est dans le cadre de son volet horticole que la Ferme écologique du Cap St-Jacques a mis sur pied en 1999 un projet d'ASC avec une quinzaine de familles de l'ouest de l'île.

### Annexe 3

#### Le « Frigovert » de Greenpeace

On connaît les CFC pour les émissions de gaz à effet de serre qu'ils produisent menaçant ainsi la couche d'ozone. Or, les CFC se retrouvent dans la plupart des systèmes de réfrigération et dans les aérosols. Greenpeace Europe a eu gain de cause en obtenant une réglementation amenant l'abandon de cette production dans les pays industrialisés. Première victoire sans doute mais fragilisée par le fait que dans les pays du Sud, aucune réglementation n'existe à cet égard. On peut donc facilement imaginer que la production ne s'est pas arrêtée pour autant puisque de nouveaux marchés de grande envergure au Sud sont en voie de s'ouvrir. Greenpeace a donc travaillé dès 1992 à développer une technologie alternative pour la réfrigération domestique: le « Frigovert ». Inventé par un scientifique allemand, ce frigo fonctionne avec du gaz à briquet tout en offrant les mêmes capacités que les appareils traditionnels. Le marché européen est désormais couvert par le « Frigovert ». Mais la bataille demeure engagée pour l'Amérique du Nord : Greenpeace Montréal sollicite présentement des gens d'affaires - dont le Fonds de solidarité de la FTQ - et le gouvernement du Québec pour assurer son implantation au Québec et sur les grands marchés de l'Amérique latine, voire de l'Asie (la Chine et l'Inde).

Source : Fabien Deglise dans le journal *Le Devoir* des 13 et 14 septembre 1997).

On retiendra entre autres ici, qu'une ONG - partant d'une initiative locale, une technologie alternative allemande touchant un problème écologique planétaire, la rupture de la couche d'ozone par des produits comme les CFC - réussit à pénétrer substantiellement le marché européen et peut-être demain, à damer le pion aux États-Unis dans la conquête de marchés du Sud.

## **Annexe 4**

**La Société d'investissement et de développement international (SIDI) :  
la mobilisation de l'épargne du Nord pour créer des entreprises au Sud**

La SIDI a été créée en 1983 par le cousin français de Développement et Paix, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) pour élargir son travail de coopération au développement dans les pays du Sud par l'intermédiaire d'un soutien financier direct à des entreprises émergentes. Les ressources de la SIDI proviennent d'un fonds commun de placement dans lequel les détenteurs de parts acceptent de limiter leurs intérêts au taux d'inflation. Les revenus en surplus du taux d'inflation sont versés à la SIDI et à ses sociétés de financement local (présentes dans les pays du Sud où la SIDI investit). En moins de 10 ans, la SIDI a favorisé directement la création de 800 entreprises (totalisant 7 000 emplois). Au départ, la SIDI a été créée avec un capital de démarrage ne dépassant pas 100 000 \$ (apports initiaux de communautés religieuses). Dix ans après, en 1994, le capital approche 60 millions \$, grâce en grande partie au réseau du CCFD qui en fait la promotion en distinguant bien auprès de sa clientèle, cela va sans dire, la part du don (aide au développement) de la part de placements financiers solidaires. Sa mission est de « promouvoir la justice sociale dans les régions pauvres du monde par le partenariat à travers un développement solidaire qui intègre à la fois croissance économique et valorisation des ressources culturelles et humaines ». De façon opérationnelle : financement de projets de petite et moyenne envergure, engagement par investissement sur cinq ans, soutien à la mise sur pied de partenariats locaux de développement par l'intermédiaire des sociétés locales d'investissement.

La SIDI pratique le petit prêt au démarrage et l'accompagnement, puis la prise de participation de manière à assurer la pérennité de l'entreprise. Par son action, « elle montre qu'il est possible d'utiliser les chemins de la finance et de l'investissement pour aider les plus petits ». Elle n'est pas seule. Tout un courant participe de cette famille d'initiatives : la *Grameen Bank* au Bangladesh (une banque qui pratique à grande échelle le micro-crédit) ; RAFAD, une fondation suisse (un fonds de garantie qui propose des cautions à des porteurs de projets au Sud pour qu'ils obtiennent le crédit nécessaire d'une institution financière locale), la SCOD aux Pays-Bas, une société coopérative qui mobilise des moyens financiers pour des projets de développement au Sud ; *Banco del desarrollo* au Chili qui dispose d'un capital d'origine de syndicats chrétiens allemands (devenu un fonds de dotation) qui privilégie la PME et les coopératives ; BANCOSOL, une banque solidaire bolivienne qui pratique le petit prêt et qui a été fondée en 1992 à partir de capitaux suisses, américains et canadiens (la *Calmeadow Foundation*).

Source : J.-P. Vigier, *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris, 1995.

